

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 8 avril 2025 et à laquelle étaient présents le maire, M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2025-04-R6446 Ouverture de la séance ordinaire du 8 avril 2025

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2025-04-R6447 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025
4. Période de questions

Administration générale

- 100.1 CHSBO – Demande de bourse pour finissant
- 100.2 Les serres de Margo – Demande de soutien financier
- 100.3 Centre de pédiatrie sociale – Tirage 10 000\$

Conseil municipal

- 110.1 Abolition du programme Réno région
- 110.2 Adoption du règlement 2025-039 – Poules pondeuses en milieu non agricole
- 110.3 Municipalité de Low – Demande appui sur les réductions de services du CLSC de Low et les questions de soins de santé

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 31-03-2025

Sécurité publique

Voirie

- 300.1 Demande de soumission pour achat d'un camion
- 300.2 Date de retour – Employé des travaux publics

Environnement

400.1 Demande de branchement au service d'égouts à la Ville de Maniwaki (1 résidence sur le chemin Montcerf)

Aménagement et urbanisme

Loisirs, Culture et bibliothèque

700.1 Soumissions pour 2 tables de pique-nique

700.2 Demande financier des Ours Blancs

Correspondance officielle reçues

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2025-04-R6448 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 11 mars 2025

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le maire suppléant M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025 soit adopté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Une demande d'un citoyen pour installer un centre de remorquage sur le boulevard Desjardins. Des vérifications concernant le zonage seront effectués par la Directrice générale à ce sujet.

2025-04-R6449 CEHG – Demande de bourse pour finissant

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don d'une bourse d'étude de 150\$ à un finissant d'Egan-Sud qui obtiendra son diplôme d'études secondaires.

Adoptée.

2025-04-R6450 Abolition du programme Réno Région

La municipalité de Egan-Sud demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme Réno Région, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique ;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme Réno Région ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme Réno Région à la suite de ses consultations en 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseiller présent de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme Réno Région pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme ;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement

- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- Notre député à l'Assemblée nationale Robert Bussière
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

Adoptée.

2025-04-R6451 Adoption règlement 2025-039 modifiant le règlement numéro 2020-011 régissant la garde de poules pondeuses en milieu agricole

ATTENDU QUE le règlement numéro 2020-011 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil le 8 juillet 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent modifier ce règlement en vue d'apporter une correction en ce qui concerne la superficie minimale de 4000 m² (<1 acre);

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par le conseiller M. Pierre Laramée à la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2025 ;

ATTENDU QU' un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2025 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le le conseiller M. Gilles Patry, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité d'Egan-Sud statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 TITRE

Le présent règlement est intitulé « Règlement modifiant le règlement 2020-011 régissant la garde de poules pondeuses en milieu non agricole et il porte le numéro 2025-039.

ARTICLE 2 BUT DU RÈGLEMENT

Le but de ce règlement est de modifier l'article numéro 3.1.3 du règlement 2020-011, concernant la superficie minimale d'un terrain pouvant accueillir des poules pondeuses en milieu non agricole.

ARTICLE 3 MODIFICATION DE LA SUPERFICIE

La superficie minimale d'un terrain pouvant accueillir des poules pondeuses en milieu non agricole sera de 3 000m² ;

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2025

M. Neil Gagnon
Maire

Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

Avis de motion donnée le : 21 janvier 2025
Présentation du projet de règlement : 21 janvier 2025
Adoption du règlement le : 8 avril 2025
Avis public publié le :

Adoptée.

2025-04-R6452 Appui municipalité de Low pour les réductions de services du CLSC

ATTENDU QUE la municipalité de Low demande un appui des municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau concernant sa résolution demandant une rencontre d'urgence avec le directeur du réseau local de services de la Vallée-de-la-Gatineau du CSSSO, au ministre responsable de l'Outaouais M. Mathieu Lacombe et le député M. Robert Bussière;

ATTENDU QUE le maintien et l'amélioration des services de santé locaux en milieu rural nécessitent une collaboration étroite entre les autorités municipales et les établissements de santé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal d'Egan-Sud appuie la demande de la municipalité de Low afin qu'ils puissent discuter des coupures de services proposées, d'explorer les pistes de solutions et d'exiger que toutes les options soient considérées afin de maintenir l'accès aux services de santé pour les résidents.

Adoptée.

2025-04-R6453 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 31 mars 2025

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payés 31-03-2025 au montant de	19 811.30\$
Les dépenses à payer 31-03-2025 au montant de	64 781.01\$
Les salaires payés au 31-03-2025 au montant de	6 857.61\$

Adoptée.

2025-04-R6454 Retour du responsable des travaux publics

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'employé des travaux publics M. Patrick Béland recommence son travail le lundi 14 avril 2025 au salaire et conditions prévus lors de l'adoption du budget 2025.

Adoptée.

2025-04-R6455 Demande de raccordement égout et aqueduc Maniwaki

ATTENDU QUE Madame Line Rivest doit acheter une résidence au 123, chemin Montcerf dans la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE Madame Rivest demande les services de la Ville de Maniwaki pour l'eau et les égouts ;

ATTENDU QUE la Ville de Maniwaki a déjà les services d'eau et égout sur ce chemin ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit faite à la Ville de Maniwaki d'estimer les coûts reliés à ces services. Il est aussi résolu que tous les coûts de ces travaux devront être payés par Madame Rivest.

Adoptée.

2025-04-R6456 Achat de 2 tables de pique-nique

ATTENDU QUE la municipalité désire changer les tables de pique-nique sur le terrain du parc Labelle ;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été demandé pour l'achat de ces tables soit : Centre d'aluminium enr au montant de 1598.15\$ taxes incluses et André Galipeau pour un montant de 1712.68& taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte la soumission de Centre d'aluminium enr. au montant de 1598.15\$ taxes incluses.

Adoptée.

2025-04-R6457 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h50.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière